

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 31 janvier 2019 à 9h30  
« Retraite et droits conjugaux : panorama et perspectives »

<b>Document n° 5</b>
----------------------

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>
---

**Parcours conjugaux et familiaux des hommes et des femmes selon  
les générations et les milieux sociaux**

*Vianney Costemale, Insee Références édition 2015.*



# Parcours conjugaux et familiaux des hommes et des femmes selon les générations et les milieux sociaux

Vianney Costemalle\*

Vivre ou avoir vécu en couple n'est pas moins fréquent qu'autrefois. En revanche, les couples se forment de plus en plus tard et se séparent davantage. 290 000 couples cohabitants (dont au moins un des conjoints a entre 25 et 60 ans) se séparent en moyenne chaque année entre 2009 et 2012. De plus, une personne sur cinq s'est séparée de son premier conjoint avant cinq années de cohabitation. Les trajectoires conjugales sont plus diversifiées aujourd'hui que par le passé et vivre plusieurs relations au cours de sa vie est plus fréquent. Fin 2013, 25 % des personnes de 26 à 65 ans ont vécu deux unions cohabitantes ou plus. Former une nouvelle union après une séparation est plus rapide pour les hommes que pour les femmes. L'arrivée du premier enfant se dissocie de plus en plus de l'entrée en cohabitation : il arrive de plus en plus tard dans la vie de chacun et la proportion des enfants nés lors d'une première union a diminué, même si cela reste le cas le plus répandu. L'arrivée du premier enfant dans une deuxième union n'est donc plus un phénomène rare. Pour autant, les couples, qu'ils soient durables ou non, continuent à avoir des enfants presque aussi fréquemment qu'avant, ce qui conduit à une augmentation du nombre d'enfants mineurs qui vivent la séparation de leurs parents.

La formation des couples a évolué en France depuis plusieurs décennies, tout comme le contexte conjugal dans lequel naissent les enfants, ce qui contribue à diversifier les parcours conjugaux et familiaux de chacun. L'analyse menée ici est réalisée à l'aide des données de l'enquête Étude des parcours individuels et conjugaux effectuée en 2013 (*encadré 1*).

## La vie en couple reste le mode de vie le plus répandu

La quasi-totalité de la population est concernée par la vie en couple. Fin 2013, 95 % des personnes âgées de 26 à 65 ans vivent ou ont déjà vécu une relation amoureuse qu'elles considèrent comme importante et 90 % cohabitent ou ont déjà cohabité avec un partenaire (87 % des hommes et 92 % des femmes). Même si les personnes nées dans les années 1950 sont plus nombreuses à n'avoir jamais été en couple que celles nées dans les années 1930 [Masson, 2013], cette tendance s'est ensuite estompée. La proportion de ceux qui, à 35 ans, n'ont encore jamais été en **couple cohabitant** est en effet restée stable depuis : respectivement 12 % pour les générations 1948-1957 et 13 % pour celles nées entre 1968 et 1977 (*figure 1*). Expérimenter pour la première fois la vie en couple après 35 ans est rare : la proportion de personnes n'ayant jamais vécu en couple ne diminue que de trois points entre 35 ans et 45 ans pour les générations 1948-1957 et d'un point entre 45 et 55 ans. Ainsi, à 55 ans, 8 % des personnes nées entre 1948 et 1957 n'ont jamais vécu en couple dans un même logement, soit 8 % des hommes et 7 % des femmes. Parmi les hommes de cette génération, cette situation concerne davantage les moins diplômés (10 % de ceux qui n'ont pas le baccalauréat contre 5 % de ceux qui l'ont).

\* Vianney Costemalle, Insee.

## 1. Répartition de la population selon sa situation conjugale, à divers âges, par génération

en %

Génération	à 18 ans	à 25 ans	à 35 ans	à 45 ans	à 55 ans
<b>N'a jamais vécu en couple cohabitant</b>					
1948-1957	96	33	12	9	8
1958-1967	97	40	15	10	
1968-1977	98	45	13		
1978-1987	98	42			
<b>En train de vivre sa première cohabitation</b>					
1948-1957	4	63	71	66	59
1958-1967	2	52	62	55	
1968-1977	2	44	58		
1978-1987	2	45			
<b>Ne cohabite pas en couple après une première union rompue</b>					
1948-1957	0	3	6	8	12
1958-1967	0	5	8	11	
1968-1977	0	6	8		
1978-1987	0	7			
<b>A vécu au moins deux fois en couple cohabitant</b>					
1948-1957	0	2	11	17	21
1958-1967	0	4	15	25	
1968-1977	0	5	22		
1978-1987	0	6			

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013.

Lecture : à l'âge de 35 ans, 15 % des personnes nées entre 1958 et 1967 avaient déjà vécu au moins deux fois en couple cohabitant.

Source : Ined-Insee, *Épic*, 2013-2014.

### Encadré 1

#### L'enquête Épic

L'enquête Étude des parcours individuels et conjugaux (Épic) a été réalisée conjointement par l'Institut national d'études démographiques (Ined) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), de septembre 2013 à février 2014. 7 825 personnes nées entre 1948 et 1988 et vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine ont répondu à l'enquête. Cette enquête permet de connaître les relations amoureuses successives vécues par les enquêtés. Aucune restriction n'a été faite *a priori* concernant ces relations et il revenait aux répondants de déterminer si, à leurs yeux, elles étaient « importantes » ou non (« Aujourd'hui ou par le passé, avez-vous déjà eu une relation de couple ou une relation amoureuse importante pour vous ? »). On utilise ici indifféremment la notion de couple, d'union ou de relation pour désigner ces « relations de couple » ou ces « relations amoureuses importantes ». De plus, sauf mention contraire, on s'attache uniquement aux relations qui ont donné lieu à une période de cohabitation,

quelle qu'en soit la durée ; on parlera alors de relation cohabitante. On s'intéresse plus particulièrement aux premières relations, qui ont des caractéristiques particulières par rapport aux suivantes, notamment en ce qui concerne l'âge des partenaires. Les ruptures font référence aux séparations de couple ou au décès d'un des conjoints.

L'enquête permet de connaître les événements familiaux vécus par les personnes âgées aujourd'hui de 26 à 65 ans. Pour analyser les évolutions des comportements au fil des années, il faut être attentif aux âges qu'avait cette population l'année de survenue de l'événement. Par exemple, les unions formées en 1970 ne peuvent concerner que des personnes qui avaient au maximum 22 ans cette année-là (la génération enquêtée la plus ancienne étant née en 1948), donc des unions formées très jeunes. Les générations et cohortes d'événements étudiés diffèrent donc parfois selon les événements analysés.

## En moyenne, les personnes commencent leur cohabitation près de deux ans après le début de leur relation de couple

Les relations amoureuses ne donnent pas toujours lieu à une cohabitation : 35 % des personnes de 26 à 65 ans ont déjà vécu une relation de couple sans jamais résider avec leur conjoint. Dans la suite, on s'intéresse aux relations de couple qui ont donné lieu à une cohabitation. Plus de neuf relations cohabitantes sur dix sont précédées d'une période de non-cohabitation, qui a duré 1,8 an en moyenne. Les personnes ayant commencé leur relation avant 18 ans ont attendu trois ans en moyenne avant de s'installer avec leur partenaire, tandis que cette durée n'est que de 1,4 an en moyenne pour les personnes majeures au début de la relation. La durée de cette période de vie en couple sans partager le même logement n'a pas évolué au fil des générations.

## Les jeunes générations commencent à cohabiter avec un conjoint plus tardivement

Parallèlement à l'augmentation de l'âge de fin des études [Dalous *et al.*, 2014] et de l'âge au premier emploi, la première cohabitation en couple a lieu de plus en plus tard. La moitié des personnes nées entre 1948 et 1957 ont commencé à cohabiter avec leur premier conjoint avant l'âge de 22,6 ans et la moitié de ceux qui sont nés entre 1968 et 1977 avant l'âge de 24,1 ans.

Cette augmentation de l'âge médian à la première cohabitation reflète un report de la première mise en couple et non une désaffection pour ce mode de vie [Rault et Régnier-Loilier, 2015]. Ce report touche toutes les couches de la société, femmes et hommes, les plus diplômés comme les moins diplômés. Cependant, il existe des différences d'âge de cohabitation selon le niveau de diplôme. Les femmes qui n'ont pas le baccalauréat sont les plus précoces : pour la moitié de celles nées entre 1968 et 1977 et sans le baccalauréat, la cohabitation a commencé avant l'âge de 21,4 ans. Les hommes qui ont le baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur sont ceux dont la première cohabitation débute le plus tard : pour la même génération, la moitié ont commencé à cohabiter avant 25,6 ans (voir *fiche 2.1* dans ce même ouvrage).

## Vivre plusieurs unions au cours de sa vie est de plus en plus fréquent

Il y a de moins en moins d'unions qui durent longtemps. Ainsi, 70 % des personnes ayant formé leur première union dans les années 1980 entre 20 et 31 ans ont vécu pendant 15 ans ou plus avec leur premier conjoint, contre 65 % de celles ayant formé leur première union dans les années 1990 (*figure 2*). Ces unions plus courtes vont de pair avec le fait qu'il devient

### 2. Proportion de premières unions cohabitantes non rompues en fonction de la durée et de la date de début de l'union

	en %				
	5 ans ou plus	10 ans ou plus	15 ans ou plus	20 ans ou plus	25 ans ou plus
<b>Début de l'union</b>					
1979-1988	86	78	70	63	56
1989-1998	84	73	65		
1999-2008	79				

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013, ayant formé une première union entre l'âge de 20 et 31 ans qui a donné lieu à cohabitation avant 2013.

Lecture : 65 % des personnes ayant formé une première union entre 1989 et 1998 sont restées 15 ans ou plus dans cette union.

Source : Ined-Insee, *Épic*, 2013-2014.

de plus en plus fréquent de vivre plusieurs unions au cours de sa vie. En 2013, 19 % des personnes âgées de 26 à 65 ans ont vécu deux relations et 5 % en ont vécu trois ou plus (mêmes proportions pour les hommes et pour les femmes).

La diversification des parcours conjugaux ne remet pas en cause le fait que vivre toujours avec son premier et unique conjoint reste la situation conjugale dominante : à 35 ans, 58 % des personnes nées entre 1968 et 1977 vivent en couple avec leur premier et unique conjoint (71 % pour les générations 1948-1957) et 22 % vivent ou ont déjà vécu une deuxième relation cohabitante (11 % pour les générations 1948-1957). Vivre trois unions cohabitantes ou plus reste rare : 5 % des personnes nées entre 1958 et 1967 ont vécu au moins trois unions avant 45 ans et 1 % en ont vécu quatre ou plus.

Bien que les personnes plus diplômées forment leur première union plus tardivement, elles vivent en moyenne plus de relations de couple au cours de leur vie. Cela est en partie dû à un effet de structure de la population, car parmi les jeunes générations, la proportion de personnes ayant le baccalauréat est bien plus élevée que parmi les anciennes générations. Or, les jeunes générations vivent plus souvent deux relations cohabitantes ou plus à âge donné. Il demeure néanmoins un effet propre du niveau d'éducation parmi les anciennes générations. Pour les personnes nées entre 1948 et 1967, le niveau de diplôme a un effet sur le nombre de relations vécues. Ainsi, 28 % des personnes nées entre 1958 et 1967 ont vécu plus de deux relations avant 45 ans si elles ont le baccalauréat ou un diplôme supérieur, tandis qu'elles ne sont que 23 % dans ce cas si elles sont sans diplôme ou ont un diplôme inférieur au baccalauréat (*figure 3*).

Par ailleurs, la proportion de personnes seules (c'est-à-dire qui ne cohabitent pas en couple) après une première union augmente faiblement mais régulièrement avec l'âge, et à âge donné, elle augmente d'un groupe de générations à l'autre (*figures 1 et 4*) : à 45 ans, 11 % des personnes nées entre 1958 et 1967 ont rompu leur première union cohabitante et n'ont pas (encore) formé une nouvelle cohabitation, contre 8 % pour les générations 1948-1957.

### 3. Personnes ayant vécu aucune, une ou au moins deux unions cohabitantes, selon l'âge et le sexe

en %

Nombre d'unions formées	Sans diplôme ou diplôme inférieur au baccalauréat			Baccalauréat ou diplôme supérieur		
	Aucune	Une	Deux ou plus	Aucune	Une	Deux ou plus
Génération	<b>Avant 35 ans</b>					
1948-1957	12	78	10	12	74	13
1958-1967	15	71	14	13	69	19
1968-1977	13	66	21	11	67	22
	<b>Avant 45 ans</b>					
1948-1957	9	75	15	7	72	21
1958-1967	12	65	23	6	66	28

Nombre d'unions formées	Femmes			Hommes		
	Aucune	Une	Deux ou plus	Aucune	Une	Deux ou plus
Génération	<b>Avant 35 ans</b>					
1948-1957	11	77	11	13	76	11
1958-1967	10	72	18	18	68	14
1968-1977	9	69	23	15	64	21
	<b>Avant 45 ans</b>					
1948-1957	8	76	16	9	73	19
1958-1967	7	67	27	13	64	23

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013.

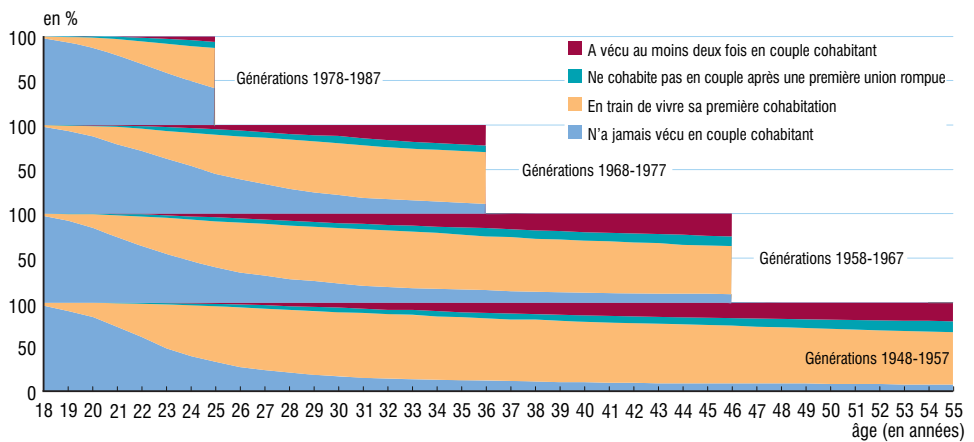
Lecture : avant l'âge de 35 ans (à 34 ans ou avant), 23 % des femmes nées entre 1968 et 1977 ont cohabité au moins deux fois en couple.

Source : Ined-Insee, *Épic*, 2013-2014.

## Le mariage n'est plus la seule forme d'union

Les formes de conjugalité ont profondément évolué depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Jusqu'à la fin des années 1960, plus de huit couples sur dix s'étaient mariés avant le début de la cohabitation et les naissances hors mariage restaient rares. À partir des années 1970, le nombre de mariages chute, avant de se stabiliser dans les années 1990 [Prioux, 2005]. Se marier avant de s'installer en couple est aujourd'hui rare. Depuis les années 1980, moins d'une personne sur dix se marie avec son conjoint avant d'habiter ensemble, lorsqu'il s'agit d'une première cohabitation ayant eu lieu entre 24 et 34 ans. Les personnes qui se marient le font de plus en plus tardivement après leur emménagement en couple. À partir des années 2000, la proportion de couples qui se marient avant un an de cohabitation connaît un léger regain pour se stabiliser à 19 % (figure 5), loin cependant du niveau observé dans les années 1980 (39 %).

### 4. Évolution de la situation conjugale selon l'âge pour différentes générations

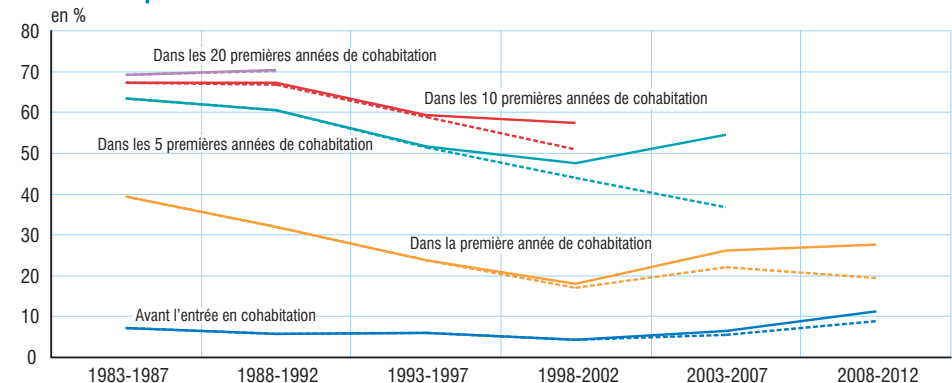


Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013.

Lecture : 71 % des personnes nées entre 1948 et 1957 vivaient leur première relation cohabitante lorsqu'elles avaient 35 ans. Pour les générations les plus récentes, le recul temporel n'est pas suffisant et on n'observe que le début de la vie adulte de ces générations.

Source : Ined-Insee, *Épic*, 2013-2014.

### 5. Proportion des premières unions qui ont donné lieu à un mariage ou un Pacs, selon la durée écoulée depuis le début de la cohabitation



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013 et ayant vécu une première union dont la cohabitation a commencé entre l'âge de 24 et 34 ans.

Lecture : 55 % des personnes qui ont commencé à cohabiter pour la première fois en couple entre 24 et 34 ans dans les années 2003-2007 ont contractualisé leur union dans les cinq premières années de cohabitation.

Note : Les pointillés indiquent les contractualisations par mariage seulement et les traits pleins les contractualisations par mariage ou Pacs.

Source : Ined-Insee, *Épic*, 2013-2014.

Le Pacs (pacte civil de solidarité), qui offre depuis 1999 une alternative au mariage pour contractualiser une union, est de plus en plus répandu. Il reste toutefois moins fréquent que le mariage. Ainsi, parmi les personnes qui ont commencé à cohabiter en couple dans les années 2003-2007 et avaient entre 24 et 34 ans à ce moment-là, 18 % ont contractualisé leur union par un Pacs dans les cinq années qui ont suivi la cohabitation et 37 % l'ont contractualisée par un mariage sans Pacs préalable.

Le Pacs a conduit à une augmentation de la proportion de premières unions contractualisées, qui ne cessait de chuter depuis le début des années 1980. Parmi les conjoints mariés, peu se sont pacés au préalable : il s'agit de moins d'une personne sur dix ayant débuté une cohabitation en couple entre 24 et 34 ans dans les années 2003-2007 et s'étant mariée dans les cinq années qui suivent le début de la cohabitation.

## Le premier enfant arrive de plus en plus tard après le début de la cohabitation, surtout pour les diplômés

La transition dans les pays développés entre une fécondité élevée et une fécondité plus faible a eu lieu en France entre 1965 et 1975. Cette baisse est due à la fois au fait que les adultes souhaitent avoir moins d'enfants et qu'il y a moins de naissances non désirées [Leridon, 1985]. Ceci a été facilité par l'accès à la contraception médicalisée, légalisée en 1967, et remboursée à partir de 1974.

Néanmoins, la quasi-totalité des couples durables donnent naissance à un enfant. C'est le cas pour près de 95 % des personnes qui ont commencé à cohabiter pour la première fois en couple avant 30 ans, et dont la relation a duré au moins 15 ans (*figure 6*).

Cela étant, dans la perspective des étapes de la vie des personnes, l'écart entre la première cohabitation en couple et la naissance du premier enfant<sup>1</sup> devient de plus en plus important au fil des générations, ce qui traduit une dissociation de plus en plus marquée entre la vie en couple et la naissance des enfants. L'âge à la naissance du premier enfant augmente donc plus vite que l'âge à la première cohabitation (voir *fiche 2.1* dans ce même ouvrage). Parmi les personnes qui ont formé un premier couple avant 30 ans dans les années 1978-1984, la moitié ont eu leur premier enfant dans les trois années qui suivent le début de cette première cohabitation, que cet enfant soit né de cette première union ou d'une union ultérieure. Vingt ans plus tard, le temps médian entre le début de la première cohabitation et la naissance du premier enfant, quelle que soit l'union dont il est issu, est de 4,5 ans. Cette augmentation est surtout marquée chez les personnes les plus diplômées : le temps médian est passé de 4 ans à 5,5 ans chez les personnes qui ont le baccalauréat et de 2,5 ans à 3 ans chez celles qui ne l'ont pas.

### 6. Proportion d'unions cohabitantes qui ont donné naissance à un enfant ou qui ont été contractualisées, selon la durée de l'union

Début de cohabitation	Cohabitation de moins de 5 ans			Cohabitation de 15 ans ou plus			en %
	1978-1984	1985-1991	1992-1998	1978-1984	1985-1991	1992-1998	
Au moins un enfant est né	24	19	18	93	94	94	
Contractualisation de la relation (mariage ou Pacs)	29	17	12	92	83	82	
Contractualisation et naissance d'un enfant	15	8	6	87	80	79	
dont : naissance enfant avant contractualisation	...	...	...	15	27	36	
conception enfant avant contractualisation	...	...	...	31	43	43	

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013, ayant commencé à cohabiter en couple avant l'âge de 30 ans.

Lecture : 94 % des personnes ayant démarré une cohabitation entre 1992 et 1998 avant l'âge de 30 ans pour une durée d'au moins 15 ans ont donné naissance à un enfant dans les 15 premières années de cohabitation.

Source : Ined-Insee, Epic, 2013-2014.

1. Que cet enfant soit issu de cette première union ou non.



Cet écart grandissant vient à la fois du fait que les enfants sont de plus en plus souvent nés au sein de secondes unions et que parmi les premières unions, le premier enfant arrive légèrement plus tard dans la relation qu'auparavant.

En effet, la plupart des personnes ont, comme par le passé, leur premier enfant avec leur premier partenaire cohabitante. Pourtant, la proportion de personnes qui ont leur premier enfant lors d'une union ultérieure augmente. Elle est passée de 19 % pour les femmes dont le premier enfant est né dans les années 1990 à 23 % pour un premier enfant né entre 2006 et 2013 (figure 7). Les personnes qui n'ont pas le baccalauréat, les femmes davantage que les hommes, ont plus souvent un premier enfant sans être dans une relation cohabitante ou sans jamais avoir été en couple que celles qui ont le baccalauréat ou un diplôme supérieur, même si cet écart s'atténue.

De plus, même au sein des premières unions, les enfants arrivent plus tard qu'autrefois. Dans les trois années qui suivent le début de la première cohabitation, 52 % des personnes qui sont toujours en couple ont donné naissance à un enfant lorsque cette cohabitation a eu lieu avant 30 ans entre 1978 et 1984, contre 36 % lorsque cette cohabitation intervient vingt ans plus tard, entre 1999 et 2005.

## 7. Situation conjugale lors de la naissance du premier enfant, en fonction du niveau d'éducation et de l'année de naissance de l'enfant

en %

Période de naissance du premier enfant	Personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat					
	Hommes			Femmes		
	1990-1997	1998-2005	2006-2013	1990-1997	1998-2005	2006-2013
<b>Au sein d'une union cohabitante<sup>1</sup></b>	<b>96</b>	<b>97</b>	<b>96</b>	<b>89</b>	<b>87</b>	<b>95</b>
Au sein de la première union cohabitante	82	81	79	72	71	73
Au sein de la deuxième union cohabitante	11	15	15	14	14	17
Au sein de la troisième union cohabitante ou plus	3	2	2	3	3	5
<b>Sans être en union cohabitante</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>5</b>
<i>dont : sans jamais avoir été en couple (cohabitante ou non)</i>	1	2	2	4	4	2
Période de naissance du premier enfant	Personnes ayant un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat					
	Hommes			Femmes		
	1990-1997	1998-2005	2006-2013	1990-1997	1998-2005	2006-2013
<b>Au sein d'une union cohabitante<sup>1</sup></b>	<b>97</b>	<b>98</b>	<b>98</b>	<b>97</b>	<b>98</b>	<b>98</b>
Au sein de la première union cohabitante	83	78	79	77	78	74
Au sein de la deuxième union cohabitante	9	17	18	19	16	20
Au sein de la troisième union cohabitante ou plus	5	3	1	2	4	4
<b>Sans être en union cohabitante</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<i>dont : sans jamais avoir été en couple (cohabitante ou non)</i>	3	1	0	1	1	1
Période de naissance du premier enfant	Ensemble des personnes					
	Hommes			Femmes		
	1990-1997	1998-2005	2006-2013	1990-1997	1998-2005	2006-2013
<b>Au sein d'une union cohabitante<sup>1</sup></b>	<b>96</b>	<b>98</b>	<b>98</b>	<b>94</b>	<b>95</b>	<b>97</b>
Au sein de la première union cohabitante	82	79	79	75	76	74
Au sein de la deuxième union cohabitante	11	16	17	17	15	19
Au sein de la troisième union cohabitante ou plus	3	2	2	2	4	4
<b>Sans être en union cohabitante</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
<i>dont : sans jamais avoir été en couple (cohabitante ou non)</i>	2	1	1	2	2	1

1. On considère ici les enfants qui sont nés dans une relation qui a donné lieu à cohabitation avant leur naissance ou moins d'un an après.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013, ayant déjà eu au moins un enfant entre 25 et 42 ans.

Lecture : 72 % des femmes qui n'ont pas le baccalauréat et qui ont eu leur premier enfant entre 1990 et 1997, l'ont eu au sein de leur première relation cohabitante.

Source : Ined-Insee, *Épic*, 2013-2014.

Lorsque les unions sont contractualisées, c'est de plus en plus souvent après la naissance ou la conception du premier enfant. Ainsi, pour les premiers couples d'une durée de 15 ans ou plus qui ont contractualisé leur union et ont donné naissance à un enfant, près de trois fois sur dix, le premier enfant a été conçu avant le mariage quand les couples se sont formés entre 1978 et 1984, alors que cela se produit quatre fois sur dix avant le mariage ou le Pacs pour les unions durables formées entre 1985 et 1998.

## Un risque élevé de rupture au tout début de la vie en couple

En moyenne entre 2009 et 2012, 293 000 couples dont un des conjoints au moins est âgé de 25 à 60 ans se séparent chaque année.

La proportion de couples qui se séparent augmente au fil des générations et les premières unions durent moins longtemps (voir *fiche 2.6* dans ce même ouvrage). On s'intéresse ici à la durée des premières unions ayant donné lieu à cohabitation entre les conjoints, c'est-à-dire le temps écoulé entre le début de la cohabitation et la rupture<sup>2</sup>. Deux modélisations sont utilisées : une pour estimer le risque de rupture en fonction de la durée de l'union et une autre pour estimer les effets de différents facteurs sur ce risque de rupture, « toutes choses égales par ailleurs » (*encadré 2*). La probabilité de rompre sa première union cohabitante est la plus élevée au début de la relation : dans les deux années qui suivent la cohabitation, cette probabilité est maximale (supérieure à 4 % par an). Elle diminue ensuite rapidement entre la troisième année et la septième année de vie commune avant de décroître ensuite à un rythme plus lent (*figure 8*). Cinq ans après le début de la cohabitation, on estime que 80 % des personnes vivent toujours avec leur premier conjoint. Au bout de dix ans, cette proportion est de 73 %, et au bout de trente-cinq ans, elle est de 50 %.

Au fil des générations, les premières unions durent moins longtemps (*figure 9*). D'après les estimations du modèle, 40 % des personnes nées entre 1978 et 1987 et ayant déjà vécu en couple ont eu une première union cohabitante qui a duré moins de dix ans, contre 16 % de celles qui sont nées entre 1948 et 1957. Les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur nés entre 1948 et 1967 vivent une première union plus courte que les moins

### Encadré 2

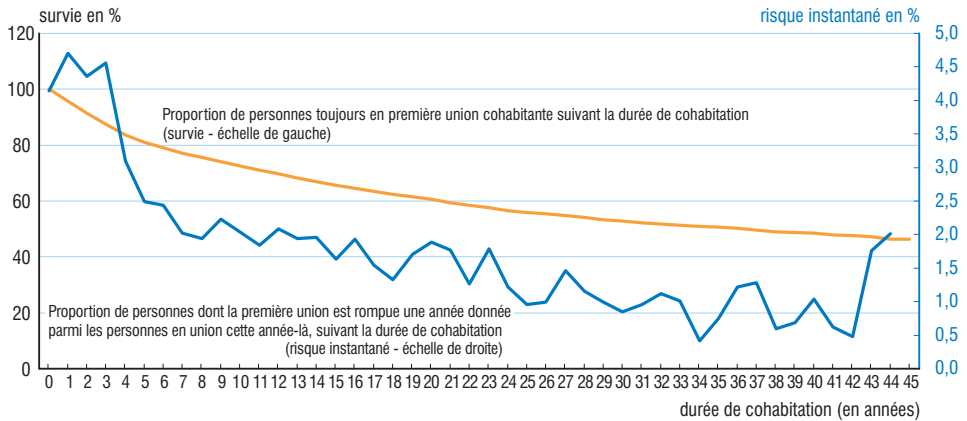
#### Comment analyser les durées ?

La durée d'une situation est le temps écoulé entre le début et la fin de cette situation. Lorsque la fin de la situation survient après l'enquête, on dit que la durée est *censurée* car on ne connaît alors pas la date de la fin de la situation. La fonction de **survie** au temps  $t$  donne la proportion de personnes dont la durée est supérieure ou égale à  $t$ . Le **risque instantané** au temps  $t$  donne la proportion de personnes dont la situation se termine au temps  $t$ , parmi les personnes qui étaient toujours dans la situation au temps  $t$ . Le risque instantané s'apparente donc à une probabilité instantanée de quitter la situation à chaque instant. Plus il est élevé, plus la proportion de

personnes qui sont toujours dans la situation étudiée deviendra faible au cours du temps. La fonction de survie peut être estimée à l'aide de l'estimateur de Kaplan-Meier, et le risque instantané à partir de l'estimateur de Nelson-Aalen. Le modèle de Cox permet de savoir quelle est l'influence de certains facteurs sur le risque instantané, « toutes choses égales par ailleurs », en faisant l'hypothèse que le rapport des risques instantanés est constant dans le temps. Il n'est pas possible de faire de distinction entre séparation et décès du conjoint. En effet, pour les unions en cours à la date de l'enquête, on ne peut pas savoir comment elles prendront fin.

2. Le temps de non-cohabitation précédant le début de la cohabitation n'est donc pas pris en compte dans cette durée.

## 8. Courbe de survie et risque instantané de rupture de la première union cohabitante selon la durée de cohabitation

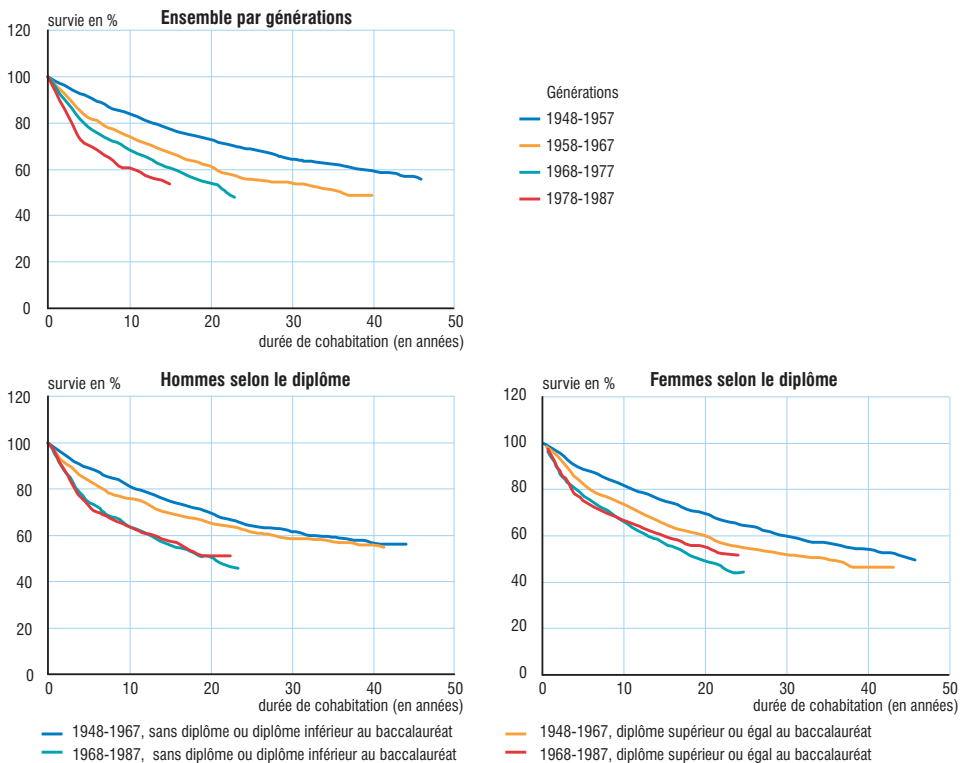


Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013 ayant déjà vécu une fois une union cohabitante.

Lecture : 35 ans après le début de la cohabitation, 49 % des personnes ayant déjà vécu en couple ont connu la rupture de leur première union (soit par séparation d'avec le conjoint, soit par décès du conjoint). Parmi les personnes qui vivent toujours leur première union après 35 ans de cohabitation, la probabilité qu'il y ait une rupture dans l'année est de 0,7 %.

Source : Ined-Insee, *Épic*, 2013-2014.

## 9. Courbes de survie d'une première union cohabitante selon les générations et selon le diplôme, en fonction de la durée de cohabitation



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013 ayant déjà vécu une fois une union cohabitante.

Lecture : parmi les personnes nées entre 1958 et 1967, 74 % vivent toujours leur première relation cohabitante 10 ans après le début de la cohabitation (donc 26 % soit se sont séparées d'avec leur conjoint, soit ont connu le décès de leur conjoint).

Source : Ined-Insee, *Épic*, 2013-2014.

diplômés. Ce constat est plus marqué chez les femmes que chez les hommes. Cet écart entre niveaux de diplôme ne subsiste pas pour les générations nées après 1967, ce qui indique un rapprochement des comportements des moins diplômés et des plus diplômés.

## Être marié ou pacsé et avoir de jeunes enfants diminuent les risques de rupture

À durée de vie commune identique, les couples mariés ou pacsés ont des probabilités de rupture plus faibles que ceux qui n'ont pas contractualisé leur union. Pour les personnes mariées ou pacsées, cette probabilité est plus faible (« toutes choses égales par ailleurs ») de plus de 60 % (figure 10).

### 10. Estimation de l'influence de certains facteurs sur le risque instantané de rupture de la première union cohabitante

	Femmes		Hommes	
	Coefficient	Risque relatif par rapport à la situation de référence	Coefficient	Risque relatif par rapport à la situation de référence
<b>Génération</b>				
1948-1957	Réf.		Réf.	
1958-1967	0,23	1,26	n.s.	
1968-1977	0,18	1,19	0,27	1,31
1978-1987	0,31	1,37	0,50	1,64
<b>Niveau d'éducation</b>				
N'a pas le baccalauréat	Réf.		Réf.	
A au moins le baccalauréat	n.s.		n.s.	
<b>Temps de non cohabitation en années</b>	-0,04	0,96	-0,07	0,93
<b>Les parents ont toujours vécu ensemble pendant que la personne avait moins de 18 ans</b>				
Oui	Réf.		Réf.	
Non	0,50	1,65	0,54	1,72
<b>Départ du foyer</b>				
À 22 ans ou avant	Réf.		Réf.	
À 23 ans ou après	-0,16	0,85	-0,20	0,82
<b>Âge du début de la cohabitation</b>				
À 19 ans ou avant	Réf.		Réf.	
Entre 20 et 24 ans	-0,15	0,86	-0,25	0,78
Entre 25 et 30 ans	-0,29	0,75	-0,31	0,73
Après 30 ans	-0,46	0,63	-0,44	0,64
<b>Âge du plus jeune des enfants eu au sein de la relation</b>				
Sans enfant	Réf.		Réf.	
Entre 0 et 4 ans	-0,68	0,51	-0,71	0,49
Entre 5 et 9 ans	-0,31	0,73	n.s.	
Entre 10 et 14 ans	n.s.		n.s.	
Entre 15 et 19 ans	n.s.		n.s.	
20 ans ou plus	n.s.		n.s.	
<b>Contractualisation de la relation</b>				
Relation non contractualisée	Réf.		Réf.	
Relation contractualisée (mariage ou Pacs)	-0,98	0,38	-1,02	0,36

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013, ayant déjà vécu une relation cohabitante.

Lecture : un coefficient négatif indique une diminution du risque instantané de rupture de la première union, tandis qu'un coefficient positif indique une augmentation de ce risque. Le risque relatif (exponentielle du coefficient) donne le rapport entre le risque instantané et le risque instantané de référence. Par exemple, le fait d'avoir quitté le foyer parental après l'âge de 23 ans diminue le risque de rupture chez les hommes de 18 % (0,82 - 1) par rapport à ceux qui ont quitté le foyer avant cet âge. Les coefficients sont estimés à l'aide d'un modèle de Cox à risques instantanés proportionnels.

Source : Ined-Insee, *Épic*, 2013-2014.

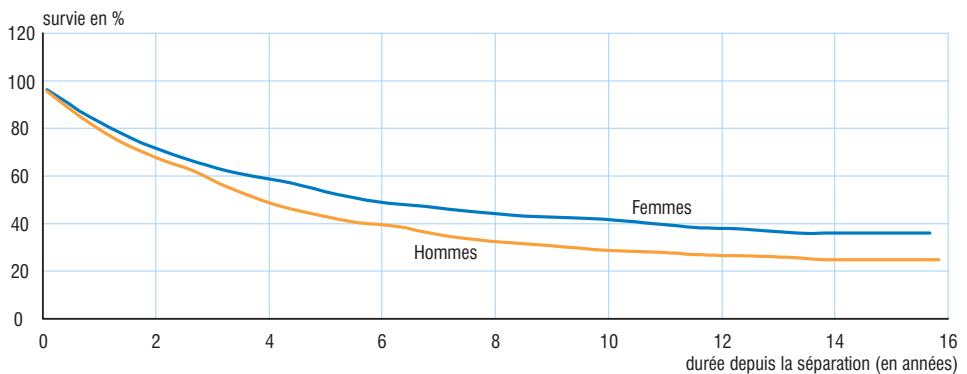
Le fait d'avoir de jeunes enfants au sein d'une union est associé à une probabilité plus faible de rompre : elle est divisée par deux si le plus jeune des enfants du couple a moins de cinq ans. Dès que les enfants ont plus de dix ans, l'effet devient nul. Ces corrélations n'indiquent pas pour autant le sens de la causalité. Il se peut que le mariage ou le Pacs et le fait d'avoir des enfants protègent de la rupture. L'inverse est aussi possible, à savoir que les couples qui estiment avoir un risque de rupture soient les moins enclins à contractualiser leur union et à avoir des enfants.

Les personnes dont les parents se sont séparés avant leurs 18 ans ont une probabilité plus forte de rompre une union que celles dont les parents ont toujours vécu ensemble avant leur majorité (probabilité de 65 % plus élevée pour les femmes et de 72 % plus élevée pour les hommes). Les personnes qui se mettent en couple tardivement vivront en moyenne des unions plus longues. En effet, après la rencontre, un temps de non-cohabitation plus long avant de s'installer ensemble est associé à un risque de rupture plus faible. De plus, le risque de rupture diminue avec l'âge de début de cohabitation. Ainsi, les personnes qui ont commencé à cohabiter en couple après 30 ans présentent un risque de rupture 36 % plus faible que celles qui ont cohabité pour la première fois avant l'âge de 20 ans. Enfin, l'effet de génération est toujours présent lorsqu'on contrôle l'effet du départ du foyer, de l'âge de début de cohabitation, de l'âge du plus jeune des enfants et de la contractualisation de l'union. L'effet du diplôme observé chez les femmes des générations 1948-1967 subsiste également « toutes choses égales par ailleurs ». En revanche, il n'est pas présent pour les générations plus jeunes.

## Les hommes reforment plus rapidement et plus fréquemment une nouvelle union cohabitante que les femmes

Fin 2013, une personne sur trois âgée de 26 à 65 ans a déjà vécu une séparation à la suite d'une première union cohabitante. La modélisation des durées de formation d'une nouvelle union cohabitante (temps écoulé entre la séparation et une nouvelle cohabitation) permet d'estimer la proportion de personnes qui habiteront de nouveau en couple. Moins de cinq ans après une séparation ayant eu lieu entre 25 et 50 ans, la moitié des personnes cohabitent de nouveau en couple. Durant cette période, les hommes reforment un couple plus rapidement que les femmes : on estime que 57 % des hommes ont reconstitué une nouvelle union contre 46 % des femmes ; quinze ans après une séparation, cela concerne 75 % des hommes contre 64 % des femmes (figure 11).

### 11. Courbe de survie du temps de formation d'une nouvelle union après une séparation



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013, ayant connu une séparation d'union cohabitante entre l'âge de 25 et 50 ans, entre 1998 et 2013.  
 Lecture : six ans après une séparation, 39 % des hommes n'ont toujours pas reformé d'union cohabitante. On considère ici le temps écoulé depuis la séparation jusqu'à la cohabitation dans une nouvelle union.  
 Source : Ined-Insee, *Épic*, 2013-2014.

Après une séparation ayant eu lieu entre 25 et 50 ans, on estime que près d'une personne sur trois (30 %) ne reforme pas d'union cohabitante dans les quinze années suivant la séparation.

La durée de reconstitution d'une union s'explique d'abord par l'âge atteint au moment de la séparation : plus il est élevé, plus la probabilité instantanée de se remettre en couple est faible, et ceci de façon plus marquée pour les femmes (*figure 12*). Il se peut qu'une partie des personnes qui quittent leur conjoint le fassent pour se mettre en couple avec quelqu'un qu'ils ont déjà rencontré. Ainsi, le fait d'avoir pris la décision de rompre diminue le temps de formation d'une nouvelle union cohabitante.

Les différents facteurs analysés peuvent parfois avoir des effets différents chez les hommes et chez les femmes. Ainsi, « toutes choses égales par ailleurs », pour les hommes, avoir un baccalauréat diminue le temps de remise en couple, alors que ce n'est pas le cas chez les

## 12. Estimation de l'influence de certains facteurs sur le risque instantané de reformer une nouvelle union après une séparation

	Femmes		Hommes	
	Coefficient	Risque relatif par rapport à la situation de référence	Coefficient	Risque relatif par rapport à la situation de référence
<b>Génération</b>				
1948-1957	Réf.		Réf.	
1958-1967	0,18	1,20	0,20	1,22
1968-1977	0,23	1,26	0,21	1,23
1978-1987	0,29	1,34	0,32	1,38
<b>Niveau d'éducation</b>				
N'a pas le baccalauréat	Réf.		Réf.	
A au moins le baccalauréat	n.s.		0,16	1,17
<b>Âge à la fin de la relation précédente</b>				
Entre 0 et 24 ans	0,32	1,38	0,27	1,31
Entre 25 et 34 ans	Réf.		Réf.	
Entre 35 et 44 ans	-0,70	0,50	-0,60	0,55
45 ans ou plus	-1,72	0,18	-1,07	0,34
<b>Durée de la relation précédente</b>				
Moins de 2 ans	Réf.		Réf.	
Entre 2 et 3 ans	n.s.		n.s.	
Entre 4 et 9 ans	n.s.		n.s.	
10 ans ou plus	n.s.		n.s.	
<b>A fini ses études</b>				
Oui	0,41	1,51	n.s.	
Non	Réf.		Réf.	
<b>Qui a pris la décision de rompre l'union ?</b>				
Le conjoint	-0,14	0,87	-0,27	0,76
La personne	Réf.		Réf.	
Décision commune	-0,34	0,71	-0,31	0,73
<b>Âge du plus jeune des enfants de la personne</b>				
Sans enfant	Réf.		Réf.	
Entre 0 et 4 ans	-0,61	0,54	n.s.	
Entre 5 et 9 ans	-0,45	0,64	n.s.	
Entre 10 et 14 ans	-0,29	0,75	n.s.	
Entre 15 et 19 ans	-0,34	0,71	n.s.	
20 ans ou plus	n.s.		n.s.	

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013, ayant vécu au moins une séparation d'une union cohabitante.

Lecture : un coefficient négatif indique une diminution du risque instantané de formation d'une nouvelle union, tandis qu'un coefficient positif indique une augmentation de ce risque. Le risque relatif (exponentielle du coefficient) donne le rapport entre le risque instantané et le risque instantané de référence. Par exemple, chez les femmes, le fait d'avoir un enfant âgé de moins de 5 ans diminue la probabilité instantanée de former une nouvelle union de 46 % (0,54 - 1) par rapport à celles qui n'ont pas d'enfant. Les coefficients sont estimés à l'aide d'un modèle de Cox à risques instantanés proportionnels.

Source : Ined-Insee, *Épic*, 2013-2014.

femmes. Être toujours étudiant augmente le temps de remise en couple uniquement pour les femmes. Par ailleurs, le fait d'avoir au moins un enfant mineur est pour les femmes, contrairement aux hommes, un « frein » pour former à nouveau une union cohabitante. Cette différence pourrait s'expliquer en partie par le fait que les enfants vivent dans la majorité des cas avec leur mère après une séparation. « Toutes choses égales par ailleurs », les générations récentes reforment plus rapidement que les anciennes une union après une séparation. La durée passée en couple avant de se séparer n'a en revanche pas d'effet sur le temps pour reformer une union.

Toutes les unions reformées ne donnent pas lieu à cohabitation. Si on considère la durée entre la séparation et la formation d'un nouveau couple, qu'il donne lieu ou non à cohabitation, les durées de remises en couple sont logiquement plus courtes et les différences entre les hommes et les femmes se réduisent. Cinq ans après une séparation qui a eu lieu entre 25 et 50 ans, 71 % des hommes et 67 % des femmes ont reformé une union, cohabitante ou non, et respectivement 87 % et 79 % au bout de quinze ans. Toutes unions confondues (cohabitantes ou non), les femmes qui ont le baccalauréat se remettent plus rapidement en couple que celles qui ne l'ont pas. Compte tenu de ce qui a été observé précédemment, les femmes ayant le baccalauréat reforment, plus que celles qui n'ont pas ce diplôme, une union sans habiter le même logement que leur nouveau conjoint.

## De plus en plus d'enfants mineurs connaissent la séparation de leurs parents

Chaque année, le nombre de séparations de couples cohabitants est plus élevé. Entre 1993 et 1996, il y avait chaque année, en moyenne, 155 000 séparations de couples dont au moins un des partenaires avait entre 25 et 45 ans<sup>3</sup> au moment de la rupture, près de la moitié d'entre elles (75 000) impliquant des enfants mineurs. Seize ans plus tard, entre 2009 et 2012, leur nombre atteint 253 000 par an, dont 115 000 comprennent des enfants mineurs. Le nombre d'enfants mineurs impliqués dans ces séparations a également augmenté, passant de 145 000 à 191 000 entre ces deux périodes. Leur nombre commence néanmoins à décroître légèrement depuis la fin des années 2000. Ceci est dû au fait que le nombre de séparations avec la présence d'enfants mineurs commence lui aussi à diminuer. Lors de la séparation des parents, le plus jeune des enfants mineurs a en moyenne six ans et cela n'a pas changé depuis le milieu des années 1990.

L'augmentation du nombre d'enfants mineurs qui connaissent la séparation de leurs parents est essentiellement portée par des séparations de parents diplômés. Ceci renvoie à un effet de structure de la population, qui est de plus en plus diplômée. ■

---

3. La restriction d'âge aux 25-45 ans permet de comparer les chiffres sur un champ constant et commun à toutes les années : les répondants sont âgés de 45 ans ou moins en 1993 et sont âgés de 25 à 64 ans en 2012.

---

## Pour en savoir plus

Beaujouan E., « Trajectoires conjugales et fécondes des hommes et des femmes après une rupture en France », *Rapport de thèse*, Humanités et Sciences Sociales, Université Panthéon-Sorbonne-Paris I, 2009.

Cassan F., Mazuy M. et Clanché F., « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », *Insee Première* n° 797, 2001.

Dalous J.P., Dauphin L., Jeljoul M., Laïb N., Le Rhun B., Perrin-Haynes J., Robert-Bobée I., « Scolarisation et origines sociales depuis les années 1980 : progrès et limites », in *Trente ans de vie économique et sociale*, coll. « Insee Références », édition 2014.

Guibert-Lantoine (de) C., « Remise en couple après rupture de la première union », in *Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants, quelles implications ?* - AIDELF n° 10, coll. « Autres ouvrages », éd. Ined, 2002.

Leridon H., « La baisse de la fécondité depuis 1965 : moins d'enfants désirés et moins de grossesses non désirées », *Population* n° 40 (3), 1985.

Masson L., « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2013.

Mazuy M. et Toulemon L., « Les naissances sont retardées mais la fécondité est stable », *Population* n° 4, Ined, 2001.

Prioux F., « Mariage, vie en couple et rupture d'union. Sous l'angle de la démographie », *Informations sociales* n° 122, Cnaf, 2005.

Rault W. et Régnier-Loilier A., « La première vie en couple : évolutions récentes », *Population & Sociétés* n° 521, Ined, 2015.

Toulemon L., « La place des enfants dans l'histoire des couples », *Population* n° 6, Ined, 1994.

Sebille P., « Un passage vers l'âge adulte en mutation ? », in *Portraits de familles*, Ined, chapitre 12, 2009.

Vanderschelden M., « Les ruptures d'unions : plus fréquentes, mais pas plus précoces », *Insee Première* n° 1107, 2006.

---

---

## Définitions

Une **union cohabitante** est une relation de couple ou une relation amoureuse importante qui donne ou a donné lieu à cohabitation.

L'**âge médian** est l'âge pour lequel 50 % de la population considérée a déjà vécu une étape. Donc 50 % vivra cette étape après l'âge médian ou ne la vivra jamais.

La **durée de la première union cohabitante** est la durée écoulée entre le premier emménagement en couple et la rupture de ce couple par séparation ou décès d'un des conjoints.

La **survie** dans un certain état est la proportion de personnes qui sont toujours dans cet état en fonction de la durée écoulée depuis l'entrée dans cet état.

Le **risque instantané** est la proportion de personnes qui quittent l'état à un instant donné parmi les personnes qui étaient dans cet état à cet instant.

---